

OBJET

FINANCES -  
Attribution de  
subventions dans le  
cadre de "Saint-  
Quentin - Commerce  
2019 - 2021" et  
"Fisac Cœur de Ville  
et Europe 2019 -  
2021"

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
01/12/2020

Date d'affichage :  
14/12/2020

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers  
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 DÉCEMBRE 2020 à 18h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Xavier BERTRAND, M. Dominique FERNANDE, M. Philippe CAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Mélanie MASSOT représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Agnès POTEL représenté(e) par Mme Sylvette LEICHNAM, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien CALON représenté(e) par Mme Anne-Sophie DUJANCOURT.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu la décision d'attribution de subvention du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) n°18-0257 du 31 décembre 2018 du Ministre de l'économie et des finances,

Vu la délibération du 25 février 2019 instituant l'aide à l'embellissement, l'aménagement et la sécurisation des points de vente, SAINT-QUENTIN FISAC COEUR DE VILLE ET EUROPE 2019 – 2021,

Vu la délibération du 29 avril 2019 reconduisant, en accord avec la Région, un dispositif d'aide à l'investissement sur l'ensemble du territoire de Saint-Quentin, SAINT-QUENTIN – COMMERCE 2019 - 2021,

La dynamique commerciale est un enjeu majeur pour le cœur de la ville comme pour les quartiers. Afin d'accompagner les commerçants et artisans dans leurs projets de développement, la Ville de Saint-Quentin, en partenariat avec l'Etat et la Région, a décidé de mener des actions d'aide à l'investissement à travers deux dispositifs.

- FISAC COEUR DE VILLE ET EUROPE 2019 - 2021

Il s'agit, pour les commerçants et artisans exerçant dans le périmètre défini par le FISAC et réalisant des investissements éligibles, de l'octroi d'une subvention de 40 % du montant H.T. des dépenses avec un plafond d'aide de 3000 €.

La ville intervient à hauteur de 20 % du montant H.T. avec un plafond fixé à 1 500 € H.T. par commerce. L'Etat intervient dans les mêmes proportions.

- SAINT-QUENTIN – COMMERCE 2019 - 2021

Il s'agit, sur tout le territoire de Saint-Quentin, de l'octroi aux commerçants et artisans, qui réalisent des travaux d'embellissement, d'agencement et de sécurisation dans leur point de vente, d'une subvention de 20 % du montant H.T. des investissements avec un plafond d'aide de 2 000€.

Les commerçants et artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « SAINT-QUENTIN FISAC COEUR DE VILLE ET EUROPE » et « SAINT-QUENTIN COMMERCE » ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 43 voix pour et 2 voix contre

Ont voté contre : M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20201207-51482-DE-1-1

**Acte certifié exécutoire**

Réception par le préfet : 11 décembre 2020

Publication : 14 décembre 2020

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

\_\_\_\_\_

**LISTE DES BENEFICIAIRES « FISAC CŒUR DE VILLE ET EUROPE» 2019 - 2021  
DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.**

<b>NOM</b>	<b>RAISON SOCIALE OU ENSEIGNE</b>	<b>Activité</b>	<b>adresse</b>	<b>Investissements prévus</b>	<b>Assiette subventionnable HT prévue</b>	<b>Subvention maximale pouvant être accordée</b>
<b>Maureen DECOOL</b>	<b>MIAM AND CO</b>	Vente de chocolat	15 rue Emile Zola 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>Emilie HANNIER</b>	<b>BAR DE L'AVENIR</b>	Bar à vin – cave à bières	1 rue de Labbey de Pompières 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>Nicolas EECKOUT</b>	<b>EECKOUT OPTICIEN</b>	Optique	51 rue raspail 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>Alex AVINLI</b>	<b>COIFFURE DENIZ</b>	Coiffure	65 rue d'Isle 02100 Saint-Quentin	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>

**LISTE DES BENEFICIAIRES « SAINT-QUENTIN – COMMERCE » 2019 - 2021  
DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.**

<b>NOM</b>	<b>ENSEIGNE</b>	<b>Activité</b>	<b>adresse</b>	<b>Investissements prévus</b>	<b>Assiette subventionnable HT prévue</b>	<b>Subvention maximale pouvant être accordée</b>
<b>Emilie HANNIER</b>	<b>BAR DE L'AVENIR</b>	Bar à vin – cave à bières	1 rue de Labbey de Pompières 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Nicolas EECKOUT</b>	<b>EECKOUT OPTICIEN</b>	Optique	51 rue Raspail 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Pascal COUSIN</b>	<b>CHALLENG'HAIR</b>	coiffure	86 rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Outmane LAKHAL</b>	<b>VOLUBILIS</b>	restaurant	27 b bd Cordier 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Kalil AYOUB</b>	<b>ABI &amp; KA INNAMORATI</b>	restaurant	8 bd Léon Blum 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>